

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2011

L'an deux mille onze, le douze du mois de mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARTIN EN BRESSE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Didier VERNAY, Maire.

Etaient présents : M. Didier VERNAY, M. Didier MARCEAUX, Mme Christelle CHARTON, M. Yves DESSAUGE, Mme Jocelyne DETROIT-JUILLOT, M. Guy GAUDRY, Mme Jocelyne ALIGNOL, M. Gilbert BAVEUX, M. Guy FEVRAT, M. Laurent GARNIER, Mme Brigitte MERITE, Mme Fanny MICHAUD-GENELOT, M. Jean-Luc MICHAUDET, M. Rémy MORAIN, M. Jean-Marc SALLAZ, Mme Béatrice STOLTZ.

Etaient absents excusés : Mme Marie-Rose COMPARET, M. Gaël MICHELIN

Etaient absents : Mme Lucette THEROND.

Pouvoirs : 1 (de M. MICHELIN à M. VERNAY)

Secrétaire de séance : M. Rémy MORAIN

Date de la convocation : 04 mai 2011

Date d'affichage des délibérations : 16 mai 2011

Le compte rendu de la séance du 12 avril 2011 est approuvé. Les questions inscrites à l'ordre du jour sont ensuite examinées.

PROGRAMMATION DES TRAVAUX FORESTIERS 2011 : sur proposition de l'ONF, le conseil municipal demande l'établissement d'un devis pour les travaux préalables à la régénération, la réalisation d'une plantation de merisier et la fourniture et mise en place de protections gibiers sur la parcelle 101. Sont également prévus les travaux d'entretien des cloisonnements sylvicoles sur la parcelle 121 et le dégagement manuel des régénérations naturelles.

Les travaux d'entretien mécanisé du cloisonnement d'exploitation de la parcelle 33 et d'entretien mécanisé des lisières (bord de route) des parcelles 31, 32, 33 et 36 sont reportés sur l'exercice 2012.

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET PRINCIPAL 2011 : Le Conseil Municipal décide les modifications budgétaires suivantes :

- Section d'investissement – dépenses :
 - Article 21318 – ONI – autres bâtiments publics : + 1 000 €
 - Article 21318 – chapitre 040 – OFI – autres bâtiments publics : - 1 000 €
- Section de fonctionnement – dépenses :
 - Article 60631 – fournitures d'entretien : - 1000 €
- Section de fonctionnement – recettes :
 - Article 722 – chapitre 042 – travaux en régie : - 1000 €

REFLEXION SUR L'AVENIR DES COMMUNAUTES DE COMMUNES :

D'ici le 30 décembre 2011, un Schéma Départemental de Coopération Intercommunal sera élaboré par le Préfet afin de procéder à une réorganisation des communautés de communes (rattachement de communes isolées, regroupement des communautés de communes les plus petites). Ce schéma sera mis en place courant 2012 et 2013.

Dans les mois à venir, les conseils municipaux devront, par délibération, faire connaître leur choix et/ou leurs observations par rapport au projet de schéma préparé par le Préfet.

Afin d'engager la réflexion, il est remis à chaque conseiller :

- une carte du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale établi par la Préfecture
- une carte du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le Conseil Général.

L'examen de ces deux projets est l'occasion d'ouvrir le débat sur l'avenir de la Communauté de Communes Saône et Bresse. 2 évolutions sont à ce jour envisagées :

- le regroupement avec la Communauté de Communes des Trois Rivières (Verdun/Doubs), soit environ 12 000 habitants.
- ou
- le regroupement avec la Communauté de Communes des Trois Rivières (Verdun/Doubs), la Communauté de Communes du Canton de St-Germain-du-Bois et la Communauté Communes du canton de Pierre-de-Bresse, soit environ 26 000 habitants.

Après avoir fait un premier tour de table pour connaître les avis et questions de chacun à cette première présentation, le Maire invite les conseillers à poursuivre leur réflexion afin de rediscuter de ce dossier ultérieurement.

CREATION D'UN EMPLOI DE TYPE CUI (Contrat Unique d'Insertion) : Le Conseil Municipal décide de créer un emploi de type CUI à partir du 1er juin 2011 pour un temps de travail de 20 heures par semaine.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Remerciements : Sapeurs Pompiers St Martin pour subvention à porte ouverte, Les Papillons Blancs, Amicale Pour le Don du Sang, ADMR pour subventions 2011.

Décision du maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du CGCT : vu les montants de référence fixés pour 2011 pour le calcul de la Redevance d'Occupation du Domaine Public de France Telecom, le montant de la redevance due au titre de l'année 2011 est fixée à 2 538 €.

Cantine scolaire : le maire rend compte de la négociation en cours avec le Conseil Général et le Collège Olivier de la Marche pour l'accueil des élèves de CM1 et CM2 à la cantine du Collège à la prochaine rentrée, en raison du manque de place dans l'actuelle cantine.

Ecomusée : le maire rend compte de la réunion de lancement de la saison. Des travaux ont été réalisés à la Maison du bois de Perrigny : une clôture et un accès handicapés ont été réalisés. Le 5 juin a lieu la journée mondiale de la forêt. A cette occasion, une animation sera organisée sur le site de Perrigny (musée et sentier).

Emplois d'été : 5 jeunes seront recrutés pendant l'été pour les services techniques. Les candidatures ont été examinées.

Conseil Municipal : la prochaine réunion est fixée au 9 juin.

Brocante du CCAS le 22 mai : les conseillers qui viendront aider à l'organisation de la journée sont recensés.

Foin de Colnand : le foin du terrain de Colnand sera attribué à M. Marcel Briset.

Journée Pêche à la truite : cette manifestation s'est très bien déroulée. Un excédent de 751 € a été réalisé.

Elections primaires : le maire rend compte de la circulaire de la Préfecture invitant les communes à mettre à disposition des partis politiques le matériel pour l'organisation d'élections primaires. Le PS a sollicité l'octroi d'une salle, d'une urne et d'isoloirs pour les 9 et 16 octobre 2011.

Activité Danse : l'association la Gaudriole demande le prêt du foyer rural pour assumer à nouveau des cours de danse sur St Martin.

Banquet des Aînés : le banquet s'est déroulé le 30 avril dernier. Les dépenses sont de 5 200 €. Des dons ont été encaissés pour 1 000 €.

Cimetière : la consultation est en cours pour l'installation d'un nouveau columbarium.

Electricité : le maire rend compte de la réunion du 11 mai dernier au cours de laquelle le SYDESL a procédé au recensement des besoins en extension et renforcement sur le réseau d'électricité.

Plantation des fleurs : le maire remercie M. Gilbert BAVEUX et M. Rémy MORAIN pour leur participation à la plantation des fleurs avec le personnel communal.

Centre aéré : La communauté de communes Saône et Bresse organise, comme chaque année, le centre aéré pour l'été. Des nouveautés vont être mises en place.

L'accueil des enfants sera assuré :

- 4 semaines en juillet sur St Martin
- 2 semaines en août à Bey.
- Une garderie sera mise en place 1 heure avant et 1 heure après les horaires du centre.

La séance est levée à 23 h 10 mn. Fait et délibéré les jour, mois et an susdits ; ont signé au registre les membres présents.